

H. Son fré

Dans l'auanture apres le bateau de la Mer. de la Trinité
 m'a mis en main ces écrits, à ce que de ce bate, je suis blessé
 & l'ay. Il s'ensuit plusieurs, au ~~de~~ grev' du S^r N. Kérville, qui
 dist à l'heure que l'ques bateaux de la mer, est collecté par le Roi
 sans le faire de gitez, luy n'avoit fait ^{de son empêche} la conclusion de
 les affaires il avoit. Il est trop peu rigoureux de dire en l'affaire
 ecclésiale d'importance. Suivant quoy l'ordre Rend^t le meil^{le}^r
 d'autre à l'ordre des agneaux, en charge de mon emplois et au V. P^r
 pour obtenir l'aut^r signature, voyag^e d'Amsterdam, ou
 l'individuation ~~l'ordre~~ luy ruyant fait delay, & on l'eut
 si de souhait à ce temps. C'est, Mess^r, que, le circonstance
 que led^r dans ma command^e d'individuation n'avoit pas
 n'ce que V. P^r ne trouvant d'ordre comme on aurait reglé
 de la ~~l~~ faire de bateaux, soit servis de le ~~l~~ D^r luy accord^r
 au plus tôt, & solus qu'elles se dit de partir d'aujourd'hu^y
 & suiv^r jors. ^{le} ~~l~~ Autre chose enjoint m'a
 été banni de faire de par le ~~l~~ capit^r luy signé, qui
 m'a donné salut, & chargé de me mesme cet expé^r
 de meurant à jamais.

De l'Haye
 le 28 Septembre.

Dr. l'ordre
 à l'ordre des agneaux
 l'ordre Rend^r
 J.P.

346

7. m.

L. P. L.